



**À l'occasion du bicentenaire de la naissance
du bienheureux Frédéric Ozanam**

Sa Sainteté le Pape François adresse au Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris, aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et aux participants au colloque international « *Frédéric Ozanam, précurseur de la Doctrine sociale de l'Église* » son cordial salut et l'assurance de son union dans la prière et l'action de grâce.

Dès 1833, Frédéric Ozanam, âgé de vingt ans, oriente sa vie vers l'aide aux plus démunis. Il décide, avec des amis parisiens, de fonder une petite société vouée au soulagement des pauvres, qui prend alors le nom de *Conférence de la charité* et se place sous le patronage de saint Vincent de Paul, dont la vie a été toute donnée au service de la charité et du salut des âmes des pauvres.

Le Pape François encourage les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul à s'inspirer du modèle de foi et de charité qu'a incarné le bienheureux Frédéric Ozanam, durant toute sa vie d'étudiant puis de professeur. Il les invite à nourrir leur service des plus pauvres à la source de l'amour divin, prenant exemple sur le Seigneur Jésus lui-même. Qu'ils n'aient pas peur de sortir d'eux-mêmes pour regarder avec affection et tendresse les plus pauvres, les plus faibles, les plus petits, et leur annoncer que Dieu les aime, leur apprenant à lire les signes de son amour dans leur vie, et travaillant à plus de justice dans le monde à la lumière de la doctrine sociale de l'Église.

En confiant les personnes participant aux célébrations du bicentenaire, ainsi que tous les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, à l'intercession de saint Vincent de Paul, du bienheureux Frédéric Ozanam et de la bienheureuse Rosalie Rendu, le Saint-Père leur adresse de grand cœur la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 8 avril 2013.

Cardinal Tarcisio Bertone,
Secrétaire d'État